

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

---

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

## AMENDEMENT

N° AC22

présenté par

M. Testé, M. Mis, M. Claireaux, M. Mazars et Mme Hérim

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.